

COLLECTE DES GROS REBUTS

Liste des produits acceptés et refusés

Voici quelques items acceptés lors de la collecte des gros rebuts :

- Cuisinière;
- Lave-vaisselle;
- Laveuse;
- Sécheuse;
- Vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, etc.);
- Chauffe-eau;
- Bain;
- Douche;
- Évier;
- Lavabo;
- Toilette;
- Divan;
- Bibliothèque;
- Ameublement de bureau;
- Barbecue (sans la bonbonne);
- Bicyclette;
- Balançoire (démontée);
- Tapis et toile de piscine (bien attachés)
- Arbre de Noël artificiel;
- Branches (elles doivent, par contre, être attachées de façon à ne pas excéder la longueur d'un (1) mètre)
- Meubles de jardin;
- Jouets d'enfants;
- Équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.);
- Matelas et sommiers (il est recommandé que ces items soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif).

Les gros rebuts doivent être placés **de façon ordonnée (bien empilés)** en bordure de la rue.

COLLECTE DES GROS REBUTS

Liste des produits acceptés et refusés

Voici quelques items refusés lors de la collecte des gros rebuts :

- Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.);
- Réfrigérateur, congélateur, climatiseur
À l'Écocentre de la MRC de Drummond, ils acceptent ces matières.
- Chauffe-eau à l'huile (à condition qu'il y ait une preuve qu'il soit bel et bien vide);
- Pneus;
Au Garage Martin Allard, ils acceptent les pneus sans les jantes (rims);
- Tondeuse à gazon;
À la Ressourcerie Transition de Drummondville ou à l'Écocentre de la MRC de Drummond, ils acceptent cette matière.
- Pièces de véhicules automobiles;
Au Garage Martin Allard, ils acceptent les pièces dans le conteneur à fer prévu à cet effet;
- Rebuts d'origine agricole (plastique agricole, pièces de machinerie, clôture, etc.)
- Matériaux de construction et de démolition;
*À l'Écocentre de la MRC de Drummond, ils acceptent ces matières **sauf pour le bardeau d'asphalte et les matériaux contenant de l'amiante.***
- Terre, pierre, béton, céramique;
Vous pouvez enterrer ces matières ou vous informer auprès d'une Carrière pour qu'ils viennent les chercher.
- Téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques.
- Déchets, matières organiques ou matières recyclables placés en vrac, dans des sacs ou des boîtes;

Veillez prendre note que les gros rebuts déposés dans des remorques, camions ou autres ne seront pas ramassés.

COLLECTE DES GROS REBUTS

Liste des produits acceptés et refusés

GÈRE TA POUBELLE

indiqueront où mettre l'item en question. Un lien est aussi disponible sur le site internet de la municipalité sous l'onglet « citoyens », « collectes des matières résiduelles ».

Si vous avez des questions sur les matières acceptées ou non, visitez le site internet www.geretaoubelle.ca. Il englobe toutes les matières à mettre dans le bac brun, le bac vert ou le bac noir. En plus, vous pouvez faire des recherches de produits précis et ils vous